

Bonjour,

Concernant ce projet d'implantation d'un parc éolien une nouvelle fois sur nos terres ou en limite proche de notre commune, EOLIENNES D'AUNIS 1 parc éolien NORD N 11 à VERINES ANGLIERS LONGEVES.

Nous subissons un harcèlement de tous ces exploitants pour l'implantation sur notre département avec déjà près de 250 à 300 éoliennes.

L'année dernière, nous avons eu 3 éoliennes de plus par un nouvel exploitant du côté Ouest de Longèves ce qui donne un parc de 6 éoliennes autour de notre commune. Une avec ce dernier projet en date avec les vents d'Ouest, et une avec les vents Est côté salle de L'Envol.

Nous subissons donc les nuisances sonores de chaque côté avec les vents dominants jusqu'à l'intérieur même de la commune, sans parler des habitations limitrophes. Un relevé doit prochainement être communiqué par l'exploitant aux services dédiés pour ralentir la fréquence de rotation des pales.

Des nuisances visuelles également, notamment le matin au lever du soleil avec les effets stroboscopiques que produisent la rotation des pâles pour les maisons avec des fenêtres exposées Est. Leur alignement ne contribue pas à diminuer leur présence dans le paysage !

Ce nouveau projet viendrait, avec 4 nouvelles éoliennes, encercler complètement notre petit village de 1 000 habitants par le Sud. Nous deviendrions le centre d'une triangulation d'éoliennes, c'est inadmissible !

Vous provoquez la mort d'un petit village, bloquez son évolution de part et d'autre par 3 champs éoliens. Mentalement et physiquement, certaines personnes ne le supporteront peut-être pas. Car il y a vraiment des effets néfastes sur la quiétude autour des éoliennes, et l'aspect inesthétique de nos campagnes qui sont complètement dénaturées et défigurées.

Une fois de plus ces éoliennes sont mal placées et bien trop proches de nos habitations. Pour information, en Allemagne, la distance d'éloignement prend en compte 10 fois la hauteur en extrémité de pâles. Le Sénat avait voté une loi pour imposer 1 000 mètres, mais les lobbies ont fait pression sur les parlementaires mal informés. L'Académie de médecine recommandait pourtant 1 500 mètres !

Le mix énergétique français est déjà fortement décarboné grâce à une large part de production nucléaire et déjà atteint.

Les subventions de l'État pour respecter cet objectif de 2040 pourraient servir pour des projets de renaturation de nos espaces libres, des haies, des arbres le long des routes, des Zones humides, une ville de La Rochelle avec plus d'arbres ... mais beaucoup moins rentable que les lobbys du vent évidemment.

Sachant que ces lobbyistes s'enrichissent grâce aux subventions de l'Etat, que l'électricité produite est maintenant en surproduction, et que la France n'a jamais autant vendu d'électricité à l'étranger, pourquoi continuer à salir notre environnement et gâcher notre bien-être ?

Nous sommes aux portes de la Ville de la Rochelle, car nous n'avons pas le choix depuis qu'elle est devenue trop cher pour se loger. Nous subissons déjà les pesticides des agriculteurs de la plaine d'Aunis et autres communes limitrophes de La Rochelle, avec les maladies et taux de cancer pédiatrique les plus élevés de France.

Pourquoi ne pas mettre des parcs éoliens là où personne n'habite comme aux larges des côtes de L'Île Ré ou de La Rochelle comme certain pays ? Vous me direz « non, on ne peut pas car il y a : l'aéroport ou les radars militaires qui gênent, ou les habitants qui n'aiment pas voir ça de la plage », plein d'excuses ... Bref, c'est mieux dans nos campagnes, mais on en a marre de subir pour les autres !

Et quel est le bilan carbone sur l'ensemble du cycle de vie de l'éolienne, de sa construction à son démantèlement ? Voilà ce qui est à prendre en considération pour un réel bilan carbone ! Il n'y a pas eu de projection, de calculs à ce sujet dans le document fourni par l'exploitant. Pourtant depuis plus de 30 ans, des éoliennes fleurissent dans d'autre pays. Pourrions-nous avoir des chiffres non truqués par le biais d'audits d'organismes indépendants ? Car c'est aussi le but du projet bas carbone 2040, n'est-ce pas ?

La fabrication et le transport des tonnes de béton et d'acier venues d'autres pays par camion, tous les allers-retours des camions pour creuser et fabriquer ce dôme de fer, nous les avons déjà subis pour 6 éoliennes.

Idem en fin d'exploitation, quel est l'impact carbone pour enlever le dôme de béton de maintien d'une éolienne ?

M. le préfet, c'est vous qui allez signer le projet et j'espère que vous ne vous laisserez pas influencer comme votre prédécesseur par la pression des lobbies pour le soi-disant objectif bas carbone 2040, soit pour avoir une belle notation au cours de votre prise de poste en Charente-Maritime. Il y a tant d'autres idées pour des projets environnementaux Bas Carbone 2040 et projets ailleurs à construire pour un avenir climatique en adéquation avec vos concitoyens.

J'émet donc un avis défavorable à l'implantation de ce projet.

Cordialement

---